

## AUGMENTATION DES PRIX DE L'ELECTRICITE

## Sonelgaz revient à la charge

Sur les ondes radiophoniques de la Chaîne III, Noureddine Bouterfa, P-dg de Sonelgaz, a été alarmiste quant à l'avenir de son entreprise si la question de l'augmentation des prix de l'électricité n'est pas tranchée. Invité de l'émission "En toute franchise", Noureddine Bouterfa a expliqué que cette hausse "n'est pas une fantaisie, mais une réalité dont l'objectif final est d'améliorer la qualité de service", défendant ainsi la proposition déposée par son groupe auprès de la Creg en vue d'obtenir une augmentation d'au moins 15% des tarifs de l'électricité et du gaz.

Il estime que cette augmentation sera à peine suffisante pour "permettre à l'entreprise de se maintenir

à son niveau actuel sans espérer se développer à l'international".

A ce sujet, il dira : "Nous n'avons pas eu de contraintes sur notre budget de fonctionnement parce que nous avons fait des emprunts. Mais il va falloir les rembourser." Et d'ajouter que la compagnie risque d'être "complètement déstructurée avec l'incapacité de lever des fonds ou d'obtenir des emprunts bancaires".

Appuyant cette thèse par des chiffres, Noureddine Bouterfa a noté qu'en 2007, Sonelgaz aura "un déficit de trésorerie de 10 milliards de dinars qui pourraient passer à 20 ou 30 les années suivantes, et pour les combler nous allons recourir à des emprunts". Une solu-



tion qui, à terme, n'est plus vivable. Bouterfa a supposé que le gouvernement va trancher pour "une solution mixte qui allie une petite

augmentation des tarifs ainsi qu'une aide directe" à l'entreprise. Il a soutenu qu'"il est préférable d'opérer dès à présent une

hausse de 1 à 2% au lieu de 15% d'un seul coup". Par ailleurs, pour faire face à la demande énergétique, un important programme a été tracé par Sonelgaz.

L'augmentation des prix de l'électricité sera ainsi une des solutions au problème de financement de ses investissements estimé à 450 milliards de dinars d'ici à 2009 alors que le chiffre d'affaires de la compagnie atteint quelque 125 milliards de dinars. Ceci pour la réalisation de 10 centrales électriques d'une capacité équivalente à 50% du parc électrique actuel, soit 3 900 mégawatts. Tous les contrats doivent être signés au plus tard à la fin mai pour pouvoir respecter les délais.

Interrogé sur l'utilisation

du nucléaire dans la production de l'énergie électrique, l'invité de la Chaîne III a estimé qu'il s'agit d'une solution "incontournable". Il a ajouté que "Sonelgaz est disposée à le faire pour peu que les pouvoirs publics décident de lui confier cette tâche".

Enfin, le P-dg de Sonelgaz a estimé à environ 1,5 million le nombre de "clients potentiels", ayant recours à des raccords frauduleux sur le réseau et qui ne payent pas de facture. Ce qui conduit, selon les chiffres présentés, à un manque à gagner de 10 milliards de dinars. Quant au taux global de pertes sur le réseau électrique est de l'ordre de 17%, dont 10% sont des pertes techniques.

M. O.

## DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL DES ENTREPRISES ALGERIENNES

## Le préalable de la mise à niveau, l'appui européen

Le programme MEDA d'assistance de l'Union européenne à la mise à niveau des entreprises algériennes, en voie d'achèvement, se poursuivra sous une nouvelle forme. Selon le ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada, la Commission européenne a accordé son aval à l'octroi d'un montant de 40 millions d'euros pour la réalisation d'un programme de modernisation des entreprises. Ceci dans le but de financer l'apport d'expertise européenne, les opérations de formation et de mise en relation et de développement à l'international, l'objectif étant davantage de compétitivité et de création de valeur ajoutée pour les entreprises algériennes. Ce faisant, le programme national de mise à niveau, impulsé depuis l'année dernière, se poursuivra également selon

Mustapha Benbada, intervenant hier au siège de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) lors d'un séminaire sur l'internationalisation des PME. Pour Mustapha Benbada, les conditions d'éligibilité des entreprises nationales ont été allégées et ce programme a été élargi aux entreprises de services liés à l'industrie (une dizaine de milliers d'unités).

Une mise à niveau incontournable pour un tissu entrepreneurial national encore très faible, notre pays comptant moins de 300 000 PME. Une mise à niveau qui constitue également le préalable au développement des entreprises nationales à l'international, en rappelant que l'Algérie compte réellement 250 exportateurs opérationnels. Justement, l'internationalisation des PME a constitué la thématique centrale

de ce séminaire qui a été organisé par le Conseil national consultatif pour la promotion des PME (CNC), en collaboration avec la confédération catalane des micro, petites et moyennes entreprises de Catalogne (Pimec) et avec le concours de l'Algex et de l'Association nationale des exportateurs (Anexal). Un développement à l'international de nos entreprises dans lequel les opérateurs économiques catalans veulent s'impliquer tant par le biais de l'échange d'expertises et de connaissances que dans le cadre de partenariats directs, en Algérie et en Espagne.

En ce sens, le CNC-PME est en train, selon son président, Zaïm Bensaci, de préparer la venue d'experts du Pimec pour assister sur le terrain la mise à niveau, aux normes internationales, des PME algériennes engagées dans un effort d'internationalisation. Cela même si pour le secrétaire général du Pimec, Antonio Canete i Martos,

appelant "à travailler ensemble", l'internationalisation requiert une révision des "mentalités" managériales et le développement de l'innovation et de la recherche. Mais aussi les entreprises de savoir consolider une présence internationale, voir plus loin que le marché local, se regrouper en unions de forces économiques et partager leurs connaissances du marché international.

De même, l'Italie, où plus de 200 000 entreprises activent à l'international, appuie le développement à l'export des entreprises algériennes. Ceci, par le biais de la création prochaine en Algérie d'un consortium de PME exportatrices ainsi que par la formation. Ainsi, une quinzaine de cadres de l'Algex et de la Caisse de garantie des exportations (Cagex) et représentants des structures d'appui aux PME bénéficieront en juillet prochain d'une formation à l'international auprès d'un institut turinois.

Chérif Bennaceur

LES EXPORTATIONS  
HORS HYDROCARBURES  
MARGINALES EN 2006Seulement 19 jours  
d'importations couverts

Malgré une hausse de 22,6% par rapport à 2005, les exportations hors hydrocarbures restent marginales avec seulement 2,19% du volume global des exportations (1,11 milliard de dollars). Ces exportations ne couvrent que 19 jours d'importations selon le directeur général de l'Algex, Mohamed Benini. L'examen de la structure des exportations hors hydrocarbures fait apparaître une prédominance du groupe des demi-produits qui en représentent près de 70%. Ce groupe est constitué à 77% de produits dérivés des hydrocarbures et des métaux ferreux et non ferreux. Le reste des exportations est constitué par les produits bruts (17,14%), l'alimentation (6,55%), les biens d'équipements (4%), les biens de consommation non alimentaires (2,62%) et enfin l'or industriel (0,33%). En ce qui concerne la destination de nos produits hors hydrocarbures, près de 65% sont absorbés par les pays de l'Union européenne (718,74 millions de dollars). Cinq pays concentrent plus de 88% de cette valeur (France, Espagne, Italie, Pays-bas et Belgique).

C. B.

LES PME N'AURONT PAS  
LEUR BANQUE SPECIALISEEUne banque corporate  
espagnole en lice

Une banque espagnole spécialisée dans le corporate ou financement des entreprises s'intéresse au marché algérien et souhaite s'implanter dans notre pays, selon le président du CNC - PME, Zaïm Bensaci. Cela étant, le projet d'une banque spécialisée consacrée exclusivement au financement des PME a été rejeté par le gouvernement selon le ministre de la PME, Mustapha Benbada.

Selon lui, les pouvoirs publics pensent à un nouveau système de financement de la microentreprise, en partenariat entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale et les agences d'appui en relevant (Ansej, Angem et autres). En fait, les banques nationales qui consacrent 97% de leur assistance au profit des PME ne sont pas outillées pour financer la microentreprise. D'où la volonté gouvernementale de prioriser les petites et très petites entreprises et activités en matière de financement.

C. B.

FACE A  
LA PENURIE  
DE LAIT  
Création d'un  
office national  
de régulation

Confrontés à la pénurie de lait, les pouvoirs publics viennent de mettre en place un office public pour l'importation du lait qui restera néanmoins subventionné.

A l'instar de ce qui se fait pour le blé tendre, cet office permettra, selon le ministre de la PME, Mustapha Benbada, une meilleure régulation dans l'approvisionnement de notre pays en intrants de lait. Cela d'autant que cette matière, cotée en Bourse, subit actuellement une hausse des prix qui se répercute de manière négative sur l'action des producteurs locaux. Cela même si une tentative en ce sens avait été lancée en 1997 mais en vain. D'autre part, Mustapha Benbada, hostile à toute constitution de monopoles et atteintes à l'outil de production, a appelé à développer la production en Algérie de billettes, et son intégration dans la production sidérurgique et la fabrication de ronds à béton et d'aciers et fers. Soit, en encourageant l'intégration locale et la mise en place d'usine de production, en accompagnement de l'assainissement de l'exportation des déchets ferreux et non ferreux.

C. B.